

# Le tri à la maison : Quel déchet dans quel bac ?

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous demander des précisions quant à ce qu'il faut déposer dans les bacs . La liste ci-dessous n'est pas exhaustive mais répondra à la plupart de vos interrogations.

## Cuisine

Le tube de mayonnaise  
Les barquettes en plastique et polystyrène  
Les pots en plastique (yaourt, crème fraîche, ...)  
Les capsules de café en aluminium  
Les objets en plastique (jouets, DVD, CD, ...)  
La vaisselle cassée  
Le film célophane  
Vaisselle jetable

Les restes du repas  
Le reste de pain  
Les coquillages  
Capsules de café en papier  
Les cartons de pizzas et de hamburger  
L'essuie-tout  
Les épluchures  
Filtres à café  
Serviettes en papier  
Sachet de thè et de tisane

Les bouteilles en plastique (eau, jus de fruit, huile, ...)  
Les canettes  
Les cartonnettes,  
Les flacons en plastique  
Les barquettes aluminium  
Les briques (jus de fruits, lait, soupe...)  
Les films plastique de suremballage (eau, lait, ...)  
Les couvercles métalliques (pot de moutarde, de confiture, ...)  
Bombe chantilly

Le pot en verre (moutarde, cornichon, petit pot de bébé, confiture, ...)  
Les bouteilles en verre  
Les bocaux en verre

## Salle de bain

Les lingettes  
La brosse à dent jetable  
Les rasoirs jetables  
Les couches  
Les serviettes et tampons hygiéniques  
Les cotons-tiges  
Le tube de dentifrice

Bombe aérosol de laque vide  
Les flacons en plastique (gel douche, shampooing)

## Autres pièces

La litière chimique  
Les sacs de croquettes  
Les bouchons en lièges  
Les stylos jetables  
Les ampoules à filament  
Berlingot (écorecharge)  
Vitre, bris de verre

Les fleurs fanées  
Les cendres éteintes  
La litière végétale  
Les plantes vertes

Les journaux magazines  
Les enveloppes (avec ou sans fenêtres)  
Les films plastique entourant les revues  
Baril de lessive  
Papier bulle  
Papier Kraft



# INFO-TRI



*L'année 2011 est l'année du changement, une année charnière où les choix, que nous avons fait en 2010, mes collègues élus et moi-même, vont être mis en place.*

*gérer l'intégralité des lixiviats (jus de déchets) sur site, sans aucun rejet dans la nature.*

*2011, c'est enfin une nouvelle dimension donnée au site de Naujac sur Mer :*

*Nous allons y réaliser un parcours pédagogique de sensibilisation à la gestion des déchets, cela en collaboration avec l'Inspection de l'Education Nationale. Le site sera prêt à accueillir les enfants dès septembre prochain.*

*Ces changements vont dans le sens d'un développement maîtrisé de la gestion des déchets sur notre territoire et nous ne pouvons que nous en féliciter.*

*En attendant l'heure des bilans, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes ainsi qu'une heureuse nouvelle année.*

*Jean-Bernard DUFORD*

*2011, c'est d'abord le changement de système de collecte : La nouvelle collecte : c'est moins de camions sur la route et une meilleure maîtrise des coûts. Elle sera effective dès le lundi 3 janvier.*

*2011, c'est aussi un changement important dans le traitement des effluents du site de Naujac sur Mer :*

*Dès le premier trimestre 2011, un procédé de valorisation du biogaz consistant à transformer les gaz de décomposition des déchets en électricité sera mis en place. Un système de cogénération sera connecté à ce procédé et permettra de*

## Réduction des fréquences de collecte : explications

10 ans maintenant que le tri sélectif est présent dans notre vie quotidienne. Le contexte autour de nos déchets a évolué et impose une restructuration des collectes.

A partir du 3 janvier, les ordures ménagères résiduelles (tout venant) et les bio déchets seront collectés en bi-flux\*, une fois par semaine. Cela était déjà le cas pour certaines communes, cela le sera dorénavant sur l'ensemble du territoire. Cette



*Le nouveau système, c'est moins de CO2 rejeté dans l'atmosphère*

réduction du service est justifiée par la baisse de volume importante du tout-venant enregistrée depuis la mise en place de la collecte sélective.

De leur côté, les emballages recyclables et le papier (bac jaune) et le verre seront désormais

collectés en bi-flux tous les 15 jours sur les communes rurales et une fois par semaine pour les autres. Nos campagnes étendues demandent une collecte adaptée où il faut concilier le service public et les coûts et répercussions écologiques induits par le ramassage. Nous collectons très peu de déchets par rapport aux kilomètres parcourus.

Ces améliorations permettront un ramassage des déchets plus efficace, en mettant fin à la collecte de bacs à moitié pleins ou sortis une fois sur deux, mais aussi une baisse significative des émissions de gaz carbonique grâce à une circulation moindre des camions de collecte.

Ce nouveau planning constitue une avancée logique et nécessaire du service public de ramassage des déchets.

\* collecte bi flux : les bacs seront collectés dans une même benne munie de 2 compartiments permettant de respecter le tri effectué.

# Tout-venant / bio déchets

Le tout-venant et les bio déchets sont collectés en même temps grâce à une benne bi compartimentée. Vous trouverez ci-dessous les nouveaux jours de collecte de ces bacs valables à partir de 03 janvier 2011.

Communes	Secteurs	jour de collecte*	
Béqadan	Toute la commune	Jeudi	Après-midi
Blaignan	Toute la commune	Vendredi	Après-midi
Carcans	Route d'Hourtin, rue du Lavoir, route de Villeneuve, rue du Stade, rue des Vanneaux, rue des Palombes, rue des Grives, rue du Bécadey, route de Bordeaux, rue du Mayne Pauvre, rue des Joncs, rue de la Garenne, route de la Résine, Routes de Troussas, de Couyras, du Jonc, du Soc, de la Crastille, de l'Amaout, chemin des Bécasses, impasse des Bambous et Matouneyre	Mercredi	Après-midi
	Le reste de la Commune	Mardi	Matin
Cissac	Partie Ouest du Bourg et Campagne Ouest : la séparation étant la Départementale 104 allant de St-Sauveur à Vertheuil en traversant le Bourg de Cissac	Jeudi	Après-midi
	Partie Est du Bourg et Campagne Est : la séparation étant la Départementale 104 allant de St-Sauveur à Vertheuil en traversant le Bourg de Cissac.	Vendredi	Après-midi
Civrac	Toute la commune	Mardi	Après-midi
Couquègues	Toute la commune	Vendredi	Après-midi
Gaillan	Toute la commune	Mercredi	Après-midi
Gravan L'hôpital	Toute la commune	Jeudi	Après-midi
Hourtin	Partie entre la rue d'Aquitaine et la rue du Médoc : rue et chemin des Houleys, rue de la Bergerie, rue et chemin de Nichotte, imp. des Campanules, rue et chemin du Caillava, passe de la Gravière, rue des Coudifles + écarts (la Mariflaude, Le Caillava, Pey-Blanc, Haut- de Bré, Coutures, Lupian, Garthieu Nord et sud)	Mercredi	Après-midi
	Le reste de la Commune	Vendredi	Matin
Jau-Dignac et Loirac	Toute la commune	Mardi	Après-midi
Lacanau	Toute la commune	Lundi	Matin
Le Verdon	Toute la commune	Vendredi	Matin
Lesparre	Rue René Cassin, Cours du Perrier de Larsan, rue Lagarrgue, chemin de Mouline, chemin de Vernous, route de Saint-Germain, route d'Artiguillon, + tous les lieux-dits situés entre la route d'Artiguillon et la route d'Ordonnac (Canquillac, Les Marceaux, ...)	Lundi	Après-midi
	Avenue de Bordeaux, rue Aristide Briand, Rue E. Marcou, rue Rey, rue Vigneau, rue du Zic, allée des Fontaines, chemin de Tréman, chemin de Raynaud, + tous les lieux-dits situés entre la route d'Hourtin et la Départementale 1215 ( Conneau, Plassan, ...)	Mercredi	Après-midi
	Le reste de la commune	Jeudi	Matin
Naujac	Toute la commune	Vendredi	Après-midi
Ordonnac	Toute la commune	Lundi	Après-midi
Pauillac	Toute la commune	Mercredi	Matin
Prignac	Toute la commune	Lundi	Après-midi
Queyrac	Toute la commune	Mardi	Après-midi
Saint-Christoly	Toute la commune	Vendredi	Après-midi
Saint-Estèphe	Toute la commune	Lundi	Après-midi
Saint-Germain	Toute la commune	Jeudi	Après-midi
Saint-Julien Beych.	Toute la commune	Lundi	Après-midi
Saint-Laurent	Rue Francis Fournié, rue René Cassin, rue Marcillanet, rue Camille Maumey, rue de la Charmille, rue Martin, rue Georges Mandel, rue de la Chatolette, rue Minart, rue Esteve, rue Bordelaise, impasse de la Charmille, route du Puy, place Choteau, rue des Apaches	Lundi	Après-midi
	Rue Claude Chein et tous les lieux dits situés entre la route d'Hourtin et la départementale 1215 (Villeneuve, Marcillan, Les Landes de Sémiqnan, ...)	Vendredi	Matin
	Le reste de la Commune	Vendredi	Après-midi
Saint-Sauveur	Toute la commune	Lundi	Après-midi
Saint-Seurin	Toute la commune	Lundi	Après-midi
Saint-Vivien	Toute la commune	Vendredi	Après-midi
Saint-Yzans	Toute la commune	Mardi	Après-midi
Soulac	Toute la commune	Mardi	Matin
Talais	Toute la commune	Mardi	Après-midi
Valeyrcac	Toute la commune	Vendredi	Matin
Vendays-Montalivet	Toute la commune	Jeudi	matin
	Campagne NORD (Mayan, Périgueys, ...)	Jeudi	matin
	Campagne Sud ( Barène Plane, Deycart, Quayrehourcs, Les Piquaux, le Déhes, ...)	Jeudi	matin
Vensac	Toute la commune (sauf Vensac Océan collecté avec Montalivet)	Mercredi	Matin
Vertheuil	Toute la commune	Mercredi	Après-midi

\* Pour les collectes du matin, les bacs doivent être sortis la veille au soir.  
Pour les collectes de l'après-midi, les bacs doivent être sortis avant midi.

# Emballages- papier / verre

Les emballages - papier (bac jaune) et le bac pour le verre sont collectés en même temps grâce à une benne bi compartimentée. Vous trouverez ci-dessous les nouveaux jours de collecte de ces bacs valables à partir de 03 janvier 2011.

Communes	Secteurs	Jours de collecte*		Fréquence	1ère collecte
Béqadan	Toute la commune	Mercredi	Matin	Tous les 15 jours	12/01/2011
Blaignan	Toute la commune	Jeudi	Après-midi	Tous les 15 jours	13/01/2011
Carcans	Toute la commune	Mardi	Matin	1 fois par semaine	
Cissac	Toute la commune	Mercredi	Après-midi	Tous les 15 jours	05/01/2011
Civrac	Toute la commune	Vendredi	Matin	Tous les 15 jours	07/01/2011
Couquègues	Toute la commune	Jeudi	Après-midi	Tous les 15 jours	13/01/2011
Gaillan	Toute la commune	Mercredi	Après-midi	Tous les 15 jours	12/01/2011
Gravan L'hôpital	Toute la commune	Lundi	Matin	1 fois par semaine	
Hourtin	Toute la commune	Lundi	Matin	1 fois par semaine	
Jau-Dignac et Loirac	Toute la commune	Vendredi	Matin	Tous les 15 jours	14/01/2011
Lacanau	Toute la commune	Mardi	Matin	1 fois par semaine	
Le Verdon	Toute la commune	Mercredi	Matin	1 fois par semaine	
Lesparre	Toute la commune	Mercredi	Matin	1 fois par semaine	
Naujac	Campagne Nord de la commune située entre la Route de Lesparre et la Route des Lacs : Rue de Equidés, Rue Taste Corneille, rue de la Bache, rue de Queyrac, rue Landreau, rue du Souvenir Français, rue Rebichette, rue Le Brûle, impasse du Point D'Eau, impasse des Rhododindrons.	Mercredi	Après-midi	Tous les 15 jours	12/01/2011
	Le reste de la commune	Mercredi	Matin		
Ordonnac	Toute la commune	Mercredi	Matin	Tous les 15 jours	12/01/2011
Pauillac	Toute la commune	Vendredi	Matin	1 fois par semaine	
Prignac	Toute la commune	Vendredi	Matin	Tous les 15 jours	14/01/2011
Queyrac	Toute la commune	Mercredi	Après-midi	Tous les 15 jours	05/01/2011
Saint-Christoly	Toute la commune	Mercredi	Matin	Tous les 15 jours	12/01/2011
Saint-Estèphe	Toute la commune	Jeudi	Après-midi	1 fois par semaine	
Saint-Germain	Toute la commune	Lundi	Matin	Tous les 15 jours	10/01/2011
Saint-Julien Bey.	Toute la commune	Jeudi	Matin	Tous les 15 jours	06/01/2011
Saint-Laurent	Toute la commune	Jeudi	Matin	1 fois par semaine	
	Campagne EST (Courbiac, Corconnac, Le Puy, ...)	Jeudi	Matin	Tous les 15 jours	06/01/2011
	Campagne OUEST (Villeneuve, Marcillan, Rionet, Benon, Bernos, ...)	Jeudi	Matin	Tous les 15 jours	13/01/2011
Saint-Sauveur	Toute la commune	Jeudi	Après-midi	Tous les 15 jours	06/01/2011
Saint-Seurin	Toute la commune	Lundi	Après-midi	Tous les 15 jours	03/01/2011
Saint-Vivien	Partie Nord du Bourg située entre la rue du Général de Gaulle et la rue Ludovic Trarieux + campagne nord de la commune.	Lundi	Matin	1 fois par semaine	
	Le reste de la commune	Lundi	Après-midi		
Saint-Yzans	Toute la commune	Jeudi	Après-midi	Tous les 15 jours	13/01/2011
Soulac	Passes du Pigeonnier, des 3 écluses, et Taffard, chemins des Berniches et de la Briquetterie, rues du Jeune Soulac, Signoret, Lapeyre, J. Laporte, avenue du Général De Gaulle, route de Gravan, routes des Lacs et allée Michel Montaigne	Mercredi	Matin	1 fois par semaine	
	Le reste de la commune	Vendredi	Matin		
Talais	Toute la commune	Lundi	Après-midi	Tous les 15 jours	10/01/2011
Valeyrcac	Toute la commune	Jeudi	Matin	Tous les 15 jours	13/01/2011
Vendays-Montalivet	Toute la commune	Jeudi	matin	1 fois par semaine	
	Campagne NORD (Mayan, Périgueys, ...)	Jeudi	matin	Tous les 15 jours	13/01/2011
	Campagne Sud ( Barène Plane, Deycart, Quayrehourcs, Les Piquaux, le Déhes, ...)	Jeudi	matin	Tous les 15 jours	06/01/2011
Vensac	Toute la commune (sauf Vensac Océan collecté avec Montalivet)	Mercredi	Matin	Tous les 15 jours	05/01/2011
Vertheuil	Toute la commune	Mercredi	Après-midi	Tous les 15 jours	05/01/2011

\* Pour les collectes du matin, les bacs doivent être sortis la veille au soir.  
Pour les collectes de l'après-midi, les bacs doivent être sortis avant midi.



## Bac plus grand ou compactage ?

Les communes rurales vont être dorénavant collectées tous les 15 jours. Pour les ménages qui ont de gros volumes d'emballages, le compactage des bouteilles plastique et des cartons peut s'avérer suffisant. Si ce n'est pas le cas, les ménages peuvent obtenir un bac plus grand en contactant le Smicotom (05 56 73 27 43 ou contact@smicotom.fr).